Bureau de l'Abeille, No 17 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI, 29 MAI 1891.

NÉCROLOGIE.

EDMOND W. HALSEY.

Serrons nos rangs, chers confrères, fraternelles, veillez! En effet, voici qu'en moins de quarante-huit heures la ville a ramené parmi nous, voici que l'implacable, l'infatigable qui, seule elle, ne meurt pas, nous enlève deux de nos meilleurs. Avant-hier c'était le colonel Frank A. Bartlett; hier, le major Edmond W. Halsey.

Depuis plusieurs années déjà, M. Halsey, vieil ami, fidèle, sûr entre tous, avait éprouvé de violentes secousses dans sa constitution, restée forte jusque-là. Il se produisait en lui des hauts et des bas bien manifestes.

Parfois quand on le rencontrait, quand on le voyait de loin, marchant, on plutôt comme glissant, appuyé péniblement sur sa canne, il y avait en lui quelque chose de spectral. Puis la transition s'opérait, et la force de résistance restant en son être, la santé reprenait le dessus relativement, le pas se raffermissait, l'allure se faisait plus alerte, l'œil se rallumait, revenait à toute sa finesse, et alors son extérieur indigeait encore des démentis à son acte de naissance, daté de 1823.

Ces défaillances chez ce confrère, cet ami tant regretté, étaient dues surtout, j'imagine, aux peines morales que lui causaient la perte d'une position élevée, longtemps, brillamment occupée et l'inquiétude sur les lendemains. Non pas pour lui—éminemment, essentiellement philosophe—mais pour sa femme, mais pour sa fille, auxquelles il avait voué le plus profond amour, amour largement rendu. Jamais homme ne comprit mieux, ne remplit plus religieusement les devoirs de famille.

A voir son apparence comme impassible, boréale, dirais-je, on eût pu croire à un tempérament froid, figé, ainsi qu'il s'en rencontre quelquefois dans la race anglo-saxonne. On se fût trompé du tout au tout. Le foyer était là; foyer qui s'allumait, se faisait ardent, quand il était parmi les siens, parmi ses amis; quand il parlait d'art, du littérature, de sciences, de tout ce qu'il aimait enfin.

Sa conversation attachait vite. D'abord le verbe était bas, presque imperceptible, la parole lente, cherchée, puis le diapason s'élevait, les mots s'accélèraient, venaient d'abondance; sourire et regard se faisaient plus expressifs, caustiques aussi, et c'était vraiment plaisir de l'écouter alors.

Il avait lu, il lisait beaucoup, avec l'intelligence d'élite qui le distinguait; et la lecture ainsi comprise, fertilise, a son bienfaisant effet d'alluvion.

Ces lectures s'étaient, pour ainsi parler, cristallisées en lui; sa mémoire était demeurée fort active; et éclectique, cosmopolite, familiée avec le mouvement intellectuel du monde entier, il se livrait dans l'intimité à des appréciations, des aperçus vraiment attachants.

Le sort avait eu bien des rudesses pour lui; bien des injustices l'avaient cruellement frappé, bien des déceptions, des dégoûts lui étaient venus; néanmoins les colères ne s'étaient point amassées en son être tout plein d'indulgence et de pardon. Pas d'amertume en son cœur; décidé à la plainte s'évadait de son âme; mais pour se taire bientôt. Seulement le spectacle de la vie, l'étude des hommes et des choses l'avaient amené à une assez piètre estime de notre espèce; le plus souvent il était sceptique comme un pyrrhonien.

Il n'avait plus guère qu'une croyance; celle de la famille. Les espérances, les joies reprenaient leurs fanfares, quand il se retrouvait entre sa femme dévouée et sa fille, au tempérament, au talent d'artiste, qu'il adorait toutes deux, et dont il était le culte. Il était heureux, il se ranimait en voyant, en écoutant la mère; il était fier quand la fille mettait sous ses yeux quelque toile qu'elle avait signée de son nom. Son visage s'illuminait lorsqu'un ami lui en parlait.

Le major Edmond W. Halsey appartenait à une excellente famille, on le devinait, avant même d'avoir échangé un seul mot avec lui. Son type était, en effet, de haute distinction, tout aristocratique; de ceux qui imposent dès l'abord le respect et écartent les familiarités vulgaires, déplaisantes, tout en se montrant d'un accueil irréprochablement courtois.

Edmond W. Halsey était né à New York, mais il n'en là que son berceau. Ca fut dans le Kentucky, au Transylvania University que sa famille l'envoya pour y faire ses études. Ces études furent fortes; déjà sur les bancs de son collège se montra sa belle intelligence, et son amour du travail sérieux lui valut d'être toujours au premier rang dans chacune de ses classes. Dans le Sud il avait grandi, dans le Sud il était devenu homme, là il devait vivre, là il devait mourir.

Peut-être l'avez-vous remarqué comme moi, il y avait chez ce new-yorkais des traits de race latine: un penchant accentué pour les arts, de la verve gauloise dans son esprit. Ce fut peut-être ce qui décida sa venue en Louisiane, où il allait se trouver entre deux populations: anglo-saxonne, latine. A l'une et l'autre il s'attacha; et son jugement lucide, impartial, sans préjugés étroits, fit à toutes deux leur juste part de valeur, de qualités et de défauts.

Au sortir de son Université, cherchant sa voie sans doute, M. Halsey fit un cours de droit et obtint son diplôme d'avocat. Pourtant cette lettre de noblesse une fois acquise, il la mit en portefeuille et ne chercha point à en battre monnaie. Ce n'était pas son aspiration.

A pétiole ses examens passés avec succès, une autre profession le sollicita: le journalisme.

Arrivé à la Nouvelle-Orléans, il trouva vite un emploi au *Courrier de la Louisiane*. Ce fut là que je le connus, que je pus l'apprécier comme collaborateur éminent, comme confrère du commerce le plus aimable. Il y fit sa marque. Plus tard il entrait à l'*Abeille*, publiée aussi alors en français et en anglais, et dans ces colonnes il fut remarqué comme il l'avait été dans celles de ce *Courrier de la Louisiane*, disparu de la scène depuis longtemps.

Les hommes de ce caractère, de cette intelligence, sont rares partout et celui-là ne peut si bien que se plaindre fut demandée par nombre de journaux importants. Ce fut ainsi qu'il appartint successivement à la rédaction du *Picayune*, du *Times*, du *Times Democrat*, du *Daily States*, où il traita les plus hautes questions constitutionnelles et d'économie politique, avec une autorité incontestée—forme et fond.

Quand éclata la Sécession, le New-Yorkais, décidément conquis au Sud, en embrassa la cause, avec toute la vigueur de sa conviction, toute la vigueur de son talent. Ses articles dans le *Louisiana Democrat*, publié à Alexandrie (Rapides), attirèrent aussitôt l'attention; ce fut à leur énergie, à leur dialectique serrée, habile, qu'il dut d'être remarqué par le gouverneur d'alors, M. Moore, qui en fit son secrétaire privé et lui donna le grade de major dans son propre état-major.

Il remplit ces fonctions difficiles de secrétaire de telle façon qu'il en l'honneur d'y être appelé par trois gouverneurs: Allen, Louis A. Wiltz, Samuel D. McEnery; et sous chacune de ces administrations son nom fut souvent cité comme celui d'un précieux collaborateur.

Chez lui le talent se doublait de la pureté entière, invariable. Mêlé à la politique militante, ardente, il n'en connut jamais les bas fonds, et quand il eut perdu cette position de secrétaire intime, qu'il n'avait jamais sollicitée, mais qui quatre fois était flattueusement venue à lui, il reprit le travail aimé—le journalisme, auquel il apportait toujours toute sa foi, toute son énergie d'honnête homme. Sa plume était forte, logique, concrète, compréhensive. Elle était consolidée par la probité; elle était guidée par le savoir et l'étude de la scène du monde.

La notion de l'honneur était profondément implantée en lui; c'était là sa dominante. Son travail ne fut jamais un travail de démarquage; tout ce qu'il écrivait était à lui, portait l'empreinte de son très noble caractère, de ses connaissances sérieuses, multiples.

Nul ne voyait avec plus de tristesse s'effacer, en certaines couches, la fidélité au devoir; nul n'était plus affligé du spectacle de l'agiotage, de la corruption, du hoodlumisme, envahissant si fréquemment ce terrain de la politique et y dressant des embuscades.

L'intérêt personnel ne fut jamais son mobile; il n'aurait consenti à aucune compromission pour servir, pour accommoder celui-là.

Nature pure jusqu'à l'austérité, il tenait qu'il est autre chose à faire ici-bas que de rouler les dés au pied de la Croix, pour savoir qui sera la robe du divin Nazaréen et en vendre les lambeaux.

Il n'était pas de ceux qui croient qu'il suffit d'être honnête pour [illegible]

Ce fut un citoyen immuablement fidèle aux devoirs qu'impose ce titre si souvent méconnu; ce fut un homme éminemment pratique, utile.

Dès son plus jeune âge la vie du pompier l'attira. Il pensait justement que c'est là un service d'une importance immense pour une ville de quelqu'importance; dès l'abord il s'imposa l'obligation d'étudier les besoins de ce département, de chercher les moyens par lesquels on pourrait le rendre plus efficace encore.

Cette sollicitude ne pouvait manquer d'attirer l'attention; aussi des postes importants furent-ils bientôt confiés à M. Kalinski et bientôt aussi il créait, il organisait—sorte de renfort aux compagnies de pompiers—un corps de sauvetage dont on a pu apprécier ici les mérites et qui grâce à lui, s'est vite et considérablement développé.

Le capitaine Kalinski, appelé à ce commandement de la plus haute importance, se montra digne de la confiance que les compagnies d'assurances avaient mise en lui; si bien que jusqu'au dernier jour il fut conservé à ce poste, où il devait mourir. C'est en effet, dans ses propres bureaux qu'il succombait à la pneumonie qui l'a emporté; mal contracté, à un récent incendie, celui du magasin Lyons rue du Camp.

Il n'en comprit pas d'abord la gravité et quand le médecin fut appelé il était trop tard. Les progrès du mal furent terriblement rapides, mais le patient conserva, au milieu de l'épreuve et jusqu'à la fin, cette énergie qui le caractérisa toujours.

Nous, nous le rappelons, il y a quelques semaines, il entrait aux bureaux de l'*Abeille* pour nous annoncer la mort de sa mère, dont il était l'idole et l'appui; vive était sa douleur, mais rien, absolument rien n'indiquait qu'il dût rejoindre si vite celle dont il parlait avec tant d'affection.

La capitaine Kalinski laisse une veuve, une fille et deux fils.

A tout un monde d'amis nous nous joignons pour leur donner l'assurance de nos profondes sympathies.

WEST END.

Le temps passe vite quand il est aimable; or, ne l'oublie pas, voici que va finir la première semaine de l'engagement de l'orchestre mexicain et vous le savez, il doit demeurer ici quinze jours seulement. Hâtez vous donc de renouer connaissance avec cet intéressant corps de musique qui, dans sa ligne, est recommandable au plus haut degré.

La est un corps d'une soixantaine de musiciens environ; là, quinze ou vingt solistes; la enfin des instruments que vous n'êtes point habitués à entendre et qui, incontestablement, ont leur prix, leur charme.

Disons encore que le capitaine Encarnacion Payen, chef d'orchestre populaire entre tous, n'obtint jamais de plus beaux résultats et enfin qu'il nous est venu avec un répertoire opulent et de nature à contenter les plus difficiles gourmets de la musique.

Aujourd'hui, comme toute la semaine d'ailleurs, sauf le dimanche, le concert commencera à six heures. Vous remarquerez tout un renouvellement de programme.

Concert.

Nous n'avons entendu, hier soir, que quelques morceaux du programme de Mme Paultee Blache. La belle Werlein était trop insuffisamment garnie; nous le regrettons; la bénéficiaire méritait mieux.

Elle a été, en revanche, très chaudement accueillie dans l'air des Bijoux, de *Faust*, qui lui a valu un bis.

A part cette page et des chansonnettes comiques, dites par M. Henry Brand, avec succès, nous n'avons pas entendu la partie vocale de cette soirée.

Pour la partie instrumentale citons M. J. W. Eckert, fort applaudi dans une composition exécutée sur le piano-harpe, et M. George Weingart, violoncelliste, qui a joué avec style, avec émotion, et dans un sentiment très vrai, cette délicieuse inspiration d'Aubry: l'air du *Sommeil*, de la MUETTE DE PORTICI. C'était l'un des chants favoris de Rossini; nous le comprenons, car ce fut à la source même du cœur qu'elle fut puisée.

MARIAGE.—Demain aura lieu le mariage de Mlle Marie Estelle P. Trouillair et de M. George Honoré Fossier.

La bénédiction nuptiale sera donnée à 5 heures du soir, en l'Église Ste-Anne, rue St-Philippe, par le R.P. Tumoine.

Quelque Rev. Andrews, de Toronto, est la bonne [illegible] corps couvert d'ulcères [illegible] [illegible] par la Salsaparille d'Ayer.

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

LA PHOTOGRAPHIE AUTOMATIQUE.—Après nous avoir offert des tablettes de chocolat, des paquets d'épinglies et des flacons de parfums ou une tasse de café vitaux, les distributeurs automatiques vous donnent, maintenant, à Paris votre photographie pour la bagatelle de 50 centimes.

Les appareils qui fonctionnent, déjà, dans divers quartiers (et que l'on va prochainement installer sur tous les boulevards et dans les établissements publics) sont extrêmement curieux.

En tombant, la pièce met en activité un mécanisme électrique qui complétise une plaque de tôle argentée, la fait monter à hauteur de l'objectif, allume une lampe au magnésium, découvre l'objectif, fait redescendre la plaque dans les bains successifs, et la rend au client, le tout en trente secondes.

Une inscription, mue par le même mécanisme, avertit le client d'avoir à se préparer. Elle marque le sacramentel "ne bougeons plus," et indique la fin de la pose pendant laquelle une sonnerie a cessé de retentir.

Les photographies ainsi obtenues sont du genre des photographies dites *américaines* sur métal, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'épreuves positives.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ESPAGNE.—

Madrid, 14 mai.

Les résultats des élections municipales dans les grandes villes ont été mauvais pour le gouvernement, on sait, du reste, assez inquiet de la tournure que prenant, depuis quelque temps, les affaires du parti républicain, qui semble faire des progrès.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1891.—Indications pour la Louisiane—Beau temps, température stationnaire, vents variables.

Température du 28 mai 1891.

Thermomètre de E. A. L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	78	26
Midi	86	30
3 P. M.	84	29
6 P. M.	84	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Emile Guesnon à Mlle Anais Nod.

Naissances.

Mme Martin Owens, un garçon.
Mme Christian Frey, un garçon.
Mme George Fank, un garçon.

Décès.

B. Louisa Muller, 2 mois, 349 rue St-Louis.
Louis Folck, 8 jours, 205 rue Marigny.
Martha Frothingham, 2 mois, 240 rue Marais.
Rosina Dolch, 64 ans, 482 rue Nord Claiborne.
William M. Halsey, 6 mois, coin Elmire et Chartres.
Henry Castanoli, 2 mois, 208 rue Nord Claiborne.
Edna L. Kinberger, 7 mois, rue Berlin, près Magasins.
Mary L. Serpy, 6 mois, rue Berlin, entre St-Charles et Prytania.
Mme Veuve Y. Cassiona, 20 ans, 350 rue Ste Marie.
John Henry Regel, 5 mois, coin Constantinople et Chestnut.
Mme Veuve Eréline Blanc, 85 ans, 167 rue Marais.
Bernard Estrade, 3 ans, 126 ru Washington.
Wm. G. Lincoln, 5 mois, coin Barthélemy et Peters.
John T. Kuhn, 9 mois, 201 rue Sud Franklin.
John Kenney, 5 mois, coin Rousseau et Ste-Marie.
Leah Latour, 7 mois, 213 rue Orléans.
E. W. Halsey, 68 ans, 210 rue du Camp.
Adolphe Barbarin, 5 mois, rue Prieur, près de la Promenade Carondelet.
Mlle Eliza J. Frost, 50 ans, Vicksburg, Miss.
Mme Veuve Mittie Renick, 55 ans, 244 rue Baronne.
Austin Clay, 23 ans, 348 rue Orléans.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

J. Dasta à Mlle C. O'Brien, un terrain borné par les rues Claiborne, Gasquet, Commune et Robertson, $2,800.

Mme M. Betzer à Mme A. Hannaboy, un terrain borné par les rues Palmyre, Banks, Galvez et Miro, $600.

B. Tamn à J. H. Hammett, un terrain borné pour les rues Magasin, Ste-Marie, St-André et Constance, $2,100.

L. Ruch à G. Bernos, un terrain borné par les rues Esplanade, Kerlerec, Gayoso et Dupré, $5,250.

Firemen's Building Association à M. Wattigney, deux terrains bornés par les rues Jackson, Homer, Elmire et Chestnut, $1,600.

O. Soniat Du Fossat au Peoples Homestead Association, un terrain borné par les rues Quartier, Dorgenois, Broad et Hôpital, $450.

Mme A. Bourgeois à Mme L. Maxwell, un terrain borné par les rues Galennié, Clio, Magasins, Calliope et Camp, $1,900.

Firemen's Building Association à W. Losch, deux terrains bornés par les rues St-Denis, St-Patrick, Washington et Quatrième, $1,000.

W. J. Quinn au Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues St-André, Liberté, St-David, Deuxième et Troisième.

Cour Suprême.—Rejet de demandes d'appel:

P. Labouisse contre la Orleans Cotton Rope Manufacturing Company.
Ames contre Boyer.
King contre Grant.
Vidalat & Cie contre la ville, en $160,000 de dommages pour violation de contrat, la ville ayant négligé de faire observer l'ordonnance relative aux marchés privés.

La cour suprême décide que six ilots doivent être comptés du point extrême de chacune des rues avoisinant un marché, au point le plus rapproché pour compléter les six ilots.

Le jugement est rendu en faveur de la ville.

Les successions John Haindel, Chas. H. Bernstein, R. Bilesath, Mme Eug. Petit et Jos. Morgan sont ouvertes.

Louisa Gauthreaux contre Fred Yaeger, son mari, pour obtenir le divorce.

F. V. Lacoste contre Léon *Trosclair*, pour obtenir la possession de certaine propriété.

Mme Monica Higgins contre Lawrence Williams, son mari, pour obtenir le divorce.

Cour Criminelle.—Section A.—B. Freeman, reconnu coupable du meurtre de Lockey White, a comparu hier matin pour entendre sa sentence. Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, après quoi Chas. Granger a été appelé à la barre et le juge Marr a rendu une décision verbale au sujet de l'exception présentée par M. Henriques. Cette décision se résume ainsi:

Le premier paragraphe de l'article de la loi relatif à la corruption de fonctionnaires est une définition du crime de corruption.

Le second paragraphe en partie semblable au premier n'en diffère que sur un point, c'est qu'il étend à *tous les fonctionnaires* la possibilité d'être corrompus, au lieu de la limiter à certains fonctionnaires.

Le paragraphe 3 n'est plus seulement relatif à l'acte de corruption, mais à la *tentative* de commettre cet acte. Il est donc évident que la législature a eu l'intention de punir la corruption et la tentative de corruption.

Ce délit est une violation des Statuts. Lorsque une chose est prohibée l'acte d'accusation doit en faire mention, or le présent acte d'accusation ne précise pas le genre d'offre qui a été faite au juré O. Labarre.

L'accusation est portée pour tentative de corruption, mais elle doit spécifier les actes de Granger, l'accusé, relatifs à cette tentative. A-t-il été offert de l'argent ou autre chose?

Quant aux tales jurors, le juge n'établit pas de différence entre eux et les jurés réguliers.

Les premiers ne sont appelés que pour une affaire spéciale au lieu de servir comme les autres pendant tout un terme, mais ils ont choisis ils rendent les mêmes services, leurs devoirs sont les mêmes et ils sont également sujets à la corruption.

Le juge accepte l'exception en ce qui concerne la rédaction de l'acte d'accusation et y fait opposition au sujet de l'opinion exprimée par M. Henriques, que les tales jurors ne sont pas compris dans la catégorie fixée par la loi, des fonctionnaires susceptibles d'être corrompus.

En conséquence, l'acte d'accusation est annulé et l'accusé remis en liberté, sans préjudice de la nouvelle accusation que l'Etat peut porter en bonne et due forme contre lui.

J. Granger est succédé O'Malley et McCrystal, représentés par MM. Henriques et Adams. Celui-ci était absent.

M. Henriques soumets une pétition pour obtenir un changement de juridiction en faveur d'O'Malley, sous prétexte que l'opinion publique lui est défavorable et qu'il ne pourra pas être jugé ici impartialement.

Dans cette pétition, M. Henriques fait allusion aux démonstrations hostiles faites par la population contre O'Malley, à la formation et aux actes du Comité de sûreté.

Après lecture de cette pétition, il demande que M. O'Brien, sous-secrétaire du Conseil municipal, soit mandé et prié de produire en cour le rapport du Comité de Cinquante, les résolutions votées par le Conseil et autres documents relatifs à la même affaire.

On procède à l'audition des témoins, on est endant l'arrivée de M. O'Brien.

M. Geo. Denègre.—Se rappelle avoir transmis le rapport du Comité au Conseil. Il avoue en avoir rédigé la partie relative aux agences de detectives en vue d'atteindre principalement l'accusé à la barre, O'Malley. Il nie qu'une résolution ait été votée pour chasser O'Malley dans le cas où il ne serait pas condamné. Il pense qu'il peut être jugé impartialement ici. Le fait qu'il se promène en ville sans être molesté, en est la preuve. Le témoin était en ville le 14 mars. Il est resté rue du Canal une partie de la journée. Il refuse de dire s'il était ou non à la prison de paroisse.

Si O'Malley est été trouvé ce jour-là, il ne pense pas qu'il eut été lynché. Il est d'avis qu'on eut pu le découvrir si l'on s'en fut donné la peine.

M. W. S. Parkerson témoigne dans le même sens. Il est d'avis qu'on peut trouver ici 12 personnes capables de juger impartialement l'accusé.

M. Walter Denègre refuse de dire où il est allé le 14 mars après avoir quitté la rue du Canal. Il refuse de dire s'il se trouvait à la prison de paroisse et M. Henriques prend un bill d'exception, le juge Marr ayant décidé que le témoin pouvait se dispenser de répondre à la question qui lui a été posée.

Depuis les événements du 14 mars, le sentiment de la population a changé, elle est prête, aujourd'hui, à le juger impartialement et l'accusé pour trouver ici plus d'impartialité que n'importe où.

L'opinion est que s'il est commis quelque illégalité, ce sera par lui, mais que le procès sera loyal et impartial.

M. J. D. Houston, membre du Comité de Sûreté,—Refuse de dire s'il a été voté par le Comité une résolution pour tuer O'Malley.

Depuis le 14 mars l'opinion publique, alors hostile à O'Malley, s'est calmée, et

GRAND INCENDIE

13 Maisons détruites—Un pompier blessé.

A minuit, le feu s'éclaté dans la scierie de John Langman, coin Montégut et St-Claude.

Un grand vent du nord-ouest qui soufflait à ce moment a chassé les flammes à l'intérieur de l'îlot dont la moitié a été détruite par suite du manque d'eau qui a empêché les pompiers de combattre le feu à temps et aussi par la proximité des immeubles.

Un pompier de la compagnie No 13 s'est blessé à la main droite avec un crochet de pompier.

De la scierie Langman, qui n'était pas assurée, les flammes se sont communiquées et ont détruit rue St-Claude:

No 724, occupé par M. L. Schudwell dont le mobilier n'est pas assuré.

No 726, occupé par J. Langman; pas d'assurance. L'immeuble appartient à Mme Vatter.

No 728, appartenant à Mme J. Regna et occupé par C. Cobreus, dont le mobilier est assuré $400 à la Compagnie Southern.

728 1/2, C. Gleber, assuré $400 à la Compagnie Teutonia.

730, appartenant au même propriétaire; occupé par A. Wilson; assuré $300 à la compagnie Teutonia.

732, appartenant au même propriétaire; occupé par Mme Green; assurance, $300 à la compagnie New Orleans.

RUE MONTÉGUT.

No 139, appartenant à F. Clancey et habité par lui. Assurance de $2,000 aux compagnies Pelican et des Pompiers.

133, appartenant à F. Arroyo et habité par lui.

135, appartenant au même et habité par M. R. Breaux.

133 1/2, appartenant au même propriétaire et habité par M. J. C. Ségnin. Assurance, $800, à la Compagnie Nile-Orléans.

131, appartenant à M. Wm. C. Hunger et habité par lui.

Les Nos 121 1/2, 121 et 119 ont été partiellement détruits. Ils appartiennent à M. Jos. Rey, et sont assurés à la compagnie Hibernia et autres.

RUE RICHARDS.

No 727, appartenant à M. W. H. Mackinson qui l'habite. Assurance, $3,000 à la compagnie Liverpool, London and Globe. Mobilier $1,500 à la même Compagnie.

729 appartenant au même et habité par John McEnerny.

731, appartenant au même et occupée par la Veuve Scholz et W. D. Hogan.

Au total, 13 maisons détruites et 3 partiellement.

A 2 heures le feu brûlait encore.

MÉTHODE NOUVELLE DE LA TUBERCULOSE.—M. le docteur [illegible], agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a présenté, à la Société de chirurgie, un malade opéré à l'Hôpital Beaujon, d'une résection du sommet du poumon pour une tuberculose pulmonaire au début. Cette méthode nouvelle contre la tuberculose, consiste à enlever la partie malade en conservant le reste de l'organe. M. le docteur Tuffier n'affirme pas, cependant, la guérison par ce procédé, basé sur l'expérimentation, et qui ne serait, d'ailleurs, applicable qu'au début de la maladie, et encore aux cas seulement accompagnés d'hémorragies abondantes.

COMMENT ON DORT LES DIVERSES FORMES DU LIT.—Sous les tropiques, les hommes couchent dans des hamacs, sur des paillassons ou sur l'herbe. L'Indien de l'Est déroule son matelas léger et portatif qu'il roule, de nouveau, le matin et qu'il emporte avec lui. Le Japonais s'étend sur une natte mauve, en guise d'oreiller d'un dur et incommode appui de bois. Les Chinois se servent de lits très bas, souvent ciselés avec soin et garnis seulement de nattes. Un caractère particulier du lit allemand, c'est qu'il est court, en outre, le plus souvent, composé, en partie, d'un lit de plume ou édredon supérieur, qui couvre le corps par-dessus et suppléa aux draps et couvertures en usage ailleurs. En Angleterre, le vieux lit carré est encore l'orgueil de la nation, mais le lit de fer ou de cuivre se généralise.

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 104 rue Commune. A une réunion régulière du Bureau de Directeurs de cette association, tenue le 12 courant, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, payable à partir du 8 juin 1891. Les livres de transferts seront fermés du 1er juin au 8 juin 1891.
ERNEST PRAGST, Secrétaire.
13 mai—13 17 21—8 juin

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé..... $50,000,00
Actions..... $100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION.
Henry Garnier... Président American Nat. Bank
George R. Preston... Président Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas... Président Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare..... Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder..... A. B. Grinwell & Co.
Jas. S. Richardson..... Richardson & May
Jules A. Blanc..... Capitaliste
J. M. Lewis. Talladega, Ala..... Capitaliste
John Hanson Kennard..... Avocat
Une association parfaitement administrée et progressive, qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien placant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci en des paiements mensuels.
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.
OE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
Janvier-1 an

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers Emelia Charbonnet, épouse de feu Joseph Llado.

Propriété améliorée dans le Deuxième District.

La propriété de valeur, en briques, à trois étages, couverte en ardoises, en bon état, avec verandah en fer, No 203 rue de Chartres, entre Dumaine et Ste-Anne, à proximité de la Cathédrale St-Louis et du Marché Français, construite sur un splendide terrain, mesurant 180 pieds de profondeur, mesure française, avec beau jardin et fontaine à l'arrière.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.—No 30,493.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville.—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 24 avril 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite savoir:—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 203 municipal, dans le Deuxième District de cette ville, avec le carré d'îlet borné par les rues de Chartres, Dumaine Royale et Ste-Anne, mesurant 32 pieds de façade rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur, le tout numéro [illegible].

Pour de plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant, tout même, à l'opinion de l'acquéreur, le reste s'il y a, en un et deux ans au gré du jour de l'adjudication, en billets à ordre de l'acquéreur garantis par hypothèque avec toutes les clauses usuelles et conditions, et produisant 8 0/0 par an d'intérêts jusqu'à paiement; l'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1891, en sus du prix d'adjudication; il sera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux, du montant de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2mai—2 9 16 23 30—juin 6

PAR JAS P. GUINAULT.

Maison Double rue Claiborne No 432, près du Marché St-Bernard.

Vente pour effectuer un partage.

Philip Schreder vs Madame M. J. Fagan, tutrice naturelle, et als.

No 30,064—Division B.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 avril 1891, et signé le 29 avril 1891, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 22 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 105 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux locations, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur en usant le tiers pour l'année 1891 et paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 6

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Duret, coin Decatur et Dumaine. SIMON.

Wolff's ACME Blacking
EQUAL IN EXCELLENCE TO ANY BLACKING MADE.
PRESERVES THE LEATHER.
MAKES A FINE BRIGHT BLACK.
A PAIR SHOES WITH ONE BRUSHING.
A PAIR SHOES WITH ONE BRUSHING.
On peut lever les souliers tous les jours.
A PAIR SHOES WITH ONE BRUSHING.
A PAIR SHOES WITH ONE BRUSHING.
Il se vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie.

Maman, achetons cette vieille table; elle a une vilaine couleur, mais je puis lui donner l'apparence de l'acajou ou du bois de rose et ça sera charmant. Je l'arrangerai que ça vous plaira et cela avec 25 cents de

PIK-RON
TRY IT.
Il se vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphie.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Odilie Morel, femme de Eugène Petit, et de son mari, Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 93,104—Division D.—Attendu que Paul Emile Choppin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Odilie Morel Petit, décédée, et des lettres d'administration dans la succession de Eugène Petit, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
29 mai—29—2 7 mai

Succession de Louis Boquevert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 92,558—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Blanche Barbin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
29mai—29 31—4 juin

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 27 mai—Aujourd'hui la Chambre des Députés a adopté un bill, qui pourvoit à l'emmagasinage d'un stock de grains suffisant, dans toutes les villes fortifiées de France, pour nourrir pendant deux mois tous les civilians de ces villes en temps de guerre.

Mort de M. Bergon.—Faillite.

Paris, 28 mai—M. Bergon, conseiller de la Cour d'appel de Bordeaux, s'est suicidé à la suite d'une perte de $200,000 qu'il a faite dans des spéculations à la Bourse.

M. Menou, banquier et coulissier de Bordeaux, a fait faillite.

Son passif s'élève à un million de francs.

Chambre des Députés française. Le bill du tarif.

Paris, 28 mai—Aujourd'hui, la Chambre des Députés a continué les débats sur le bill du tarif, et adopté les droits suivants recommandés par le comité:

Mouton 32 francs; porc 12 francs; bœuf 25 francs; porc salé, jambon et bacon 20 francs; bœuf salé, maximum, 30 francs, et le minimum, 27 francs.

Banque Française.—Banque de France.

Paris, 28 mai.—Le trois pour cent est coté à 94 francs 25 centimes.

L'état hebdomadaire de la banque de France indique une augmentation de 12,625,000 francs en or et 7,600,000 francs en argent.

Le ministre de l'Agriculture.

Berlin, 29 mai. — Aujourd'hui, à la Chambre basse de la diète prussienne, le ministre de l'Agriculture, M. le baron Lucius Von Ballhausen, a fait un rapport dans lequel il dit, que les craintes exprimées relativement à la ruine des récoltes, ne sont pas justifiées par les rapports reçus au département d'Agriculture.

L'interruption actuelle dans les approvisionnements de maïs, a t-il dit, est due principalement à des rumeurs qui circulent sur le rappel des droits sur le maïs.

Le Dr Von Bettcher, secrétaire d'Etat pour l'intérieur, a déclaré que si quelque misère résultait de cette interruption, le gouvernement ferait tout ce qui est nécessaire à cet effet et convoquerait le Reichstag afin de discuter la question.

Le Czar—Suicide.

Londres, 28 mai—Le correspondant du journal *Times* à St-Pétersbourg écrit que le czar est parti récemment pour Moscou, et que toute la ligne du chemin de fer est fortement gardée par les troupes.

D'autre part, une dépêche de St-Pétersbourg à la compagnie de télégraphe Reuter annonce que la visite du czar à Moscou a été ajournée.

—Un étudiant qui a été arrêté à Varsovie, lors de la célébration des Polonais, s'est suicidé dans sa prison.

L'Hon. George Goschen.

Londres, 28 mai — L'Hon. George Goschen, secrétaire de l'échiquier, a donné avis cette après-midi à la Chambre des Communes, que le gouvernement présenterait un bill lundi prochain, qui permettrait à la reine d'empê